

verte et on a, paraît-il, pris quelques mesures de protection dans les bibliothèques publiques. MM. du Cazal et Catrin, pour arriver à découvrir s'il y avait contagion possible, ont souillé les pages de divers volumes et ont constaté que du pus à streptocoque, des crachats et du pus pneumoniques, ou de fausses membranes imprégnant des feuillets d'un livre ont pu transmettre, au bout de plusieurs jours, la même maladie aux animaux inoculés au moyen de macération de ces pages contaminées dans du bouillon stérilisé.

On désinfecte complètement les livres contaminés par la stérilisation à l'autoclave, qui a toutefois l'inconvénient d'endommager les volumes reliés.

Sans vouloir aller à l'encontre de la science, qu'il nous soit permis de faire remarquer que les vieux livres n'ont pas toujours l'action funeste que leur prêtent MM. du Cazal et Catrin, puisque nous pouvons constater que bon nombre de libraires faisant une spécialité de livres anciens, ont conservé, malgré les années, une santé robuste, en dépit de tous les microbes.....même professionnels.

\*\*\* D'après le journal anglais *The Author*, le prix de revient des livres, en Angleterre, aurait subi un abaissement de 33<sup>0</sup>/<sub>100</sub> comparé à celui de 1831. Le prix du papier est actuellement moins élevé, par contre la reliure est un peu plus chère. Il y a soixante ans, les impôts sur le papier, la reliure et les insertions étaient très onéreux et encore fallait-il les payer avant de mettre en vente un seul exemplaire. Les journaux et revues n'avaient pas encore pris l'habitude de faire des comptes-rendus contre remise des ouvrages.

Ce n'est qu'en 1861 que fut aboli l'impôt sur le papier.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

L'ANTISÉMITISME DE SAINT-THOMAS D'AQUIN, par l'abbé H. Gayraud. *E. Dentu, éditeur, Paris, In-12, 3 fr. 50.*

M. l'abbé Gayraud fait connaître quelle était, au sujet de la question juive, (l'une des plus brûlantes et passionnantes questions actuelles), le sentiment du plus autorisé des philo-